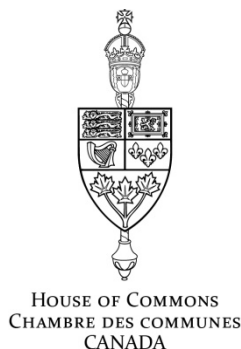


JATI SIDHU
MISSION – MATSQUI – FRASER
CANYON
TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



JATI SIDHU
MISSION – MATSQUI – FRASER
CANYON
RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

| LES CONSULTATIONS | | | |
|---|--|---|---|
| Date | Heure et durée (heure de début et de fin) | Lieu de la consultation | Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents) |
| 1. Le 17 août | 120 minutes | Centre communautaire Mission (centre pour aînés) | Environ 45 personnes |
| 2. | | | |
| 3. | | | |
| 4. | | | |
| Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | | | |
| SUJETS ABORDÉS (sommaire) | | | |
| Modes de scrutin X | Remplacement du mode de scrutin actuel X | Participation électorale X | Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/> |
| Vote obligatoire X | Vote en ligne X | Représentation locale <input type="checkbox"/> | Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/> |

| QUESTIONS DE DISCUSSION |
|---|
| <p>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</p> <p>D'après un grand nombre de nos répondants, le système actuel pose problème parce qu'il n'est pas véritablement représentatif de ce que les personnes veulent au moyen du processus électoral. Le SMUT est un système à un seul vainqueur, où la majorité des électeurs risquent de ne pas se sentir représentés, ce qui est souvent le cas.</p> <p>S'il doit y avoir une réforme électorale, le changement doit rendre le régime démocratique davantage représentatif : le nombre total de voix doit correspondre aux élus. Les participants ont voulu insister sur la notion répandue selon laquelle le vote de l'électeur est souvent jugé inutile, et les résultats en situation de vote stratégique servent les intérêts des grands partis politiques. Les participants ont également insisté sur le fait que les députés devraient représenter d'abord et avant tout leur circonscription plutôt que de se conformer au programme du parti politique auquel ils sont liés.</p> |

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants espéraient en majorité voir l'instauration d'un certain type de représentation proportionnelle, qu'il s'agisse du SMP ou d'un système dérivé de celui-ci. Ils nous ont dit à plusieurs reprises : *Permettez aux électeurs de voter pour le candidat auquel ils souhaitent vraiment confier le pouvoir, plutôt que de voter seulement pour défaire un autre candidat.*

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

s.o.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Les répondants jugeaient nécessaire de tenir compte des différentes stratégies pour mobiliser le grand public dans le processus démocratique et accroître la participation des électeurs. Cependant, une telle démarche — le vote obligatoire — risque d'inciter les électeurs mal informés à fausser les résultats de l'élection. De plus, le fait de contraindre les gens à voter ne s'inscrit vraiment pas dans l'esprit de la démocratie.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

De l'avis général, la possibilité de voter en ligne est jugée souhaitable si les choses sont faites comme il faut. Toutefois, les participants ont mentionné plusieurs points relatifs à l'exercice du droit de vote et à ses effets sur les collectivités. Ils jugent que les bureaux de vote physiques sont propices aux rapprochements, notamment entre voisins et amis, pour s'investir dans le processus démocratique. Afin de mobiliser les électeurs, les participants ont proposé de diminuer le temps d'attente au bureau de vote, de faciliter l'accès au vote, et d'accroître la présence en ligne par différentes plateformes de médias sociaux pour conscientiser la population.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Un pourcentage restreint de répondants — moins de 10 % — voulaient conserver le système actuel et voir la tenue d'un référendum avant l'instauration de grands changements à notre processus électoral. Toutefois, dans le processus de rétroaction, une majorité écrasante de participants ont affirmé que le changement était nécessaire et que la tenue d'un référendum était superflue.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)


Principales préoccupations :

- Dans les nouveaux processus électoraux, on court le risque d'élargir encore davantage les grandes circonscriptions.
- Les gouvernements de coalition, une composante habituelle de certains systèmes électoraux, sont souvent restreints dans leur capacité d'adopter des politiques significatives.

Dernier point : Si nous changeons le système électoral, nous changerons également la dynamique de la politique canadienne. Mais dans la mesure où les choses sont faites comme il faut, notre régime démocratique s'en trouvera amélioré.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 14/10/2016



Signature du (de la) député (e)

**Jati Sidhu
Député
Mission – Matsqui – Fraser Canyon**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016